

## PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'AIDE PERSONNALISÉE

### VEUILLEZ NE PAS AGRAFER LES DOCUMENTS

#### 1- Pièces communes à tous les dispositifs :

- Fiche de demande d'aide personnalisée
- Copie du dernier avis d'imposition établi (*l'avis de situation déclarative est irrecevable*)
- Attestation de paiement de la CAF ou MSA de moins de 2 mois (*le quotient familial est irrecevable*)
- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou carte de séjour en vigueur du représentant légal
- Copie intégrale du livret de famille.

#### 2- Pièces spécifiques aux séjours de vacances avec hébergement, aux accueils de loisirs sans hébergement et aux activités de loisirs sportives et culturelles de proximité :

- Facture ou confirmation d'inscription indiquant qu'un acompte a été versé à l'organisme avec nom, prénom de l'enfant et tarif de l'activité, RIB et fiche INSEE de moins d'un an de l'organisateur.

#### 3- Pièces spécifiques aux sorties scolaires avec nuitées :

- Se rapporter page 3 de la fiche de demande d'aide personnalisée : partie à remplir par l'établissement scolaire et à accompagner des pièces justificatives.

Le dossier complet devra être transmis par voie postale ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

**Département du Var**  
**Direction de la Culture et de la Jeunesse**  
**Cellule des aides individuelles à la jeunesse**  
**390, avenue des Lices**  
**CS 41303**  
**83076 TOULON CEDEX**  
OU [varjeunesse\\_aides@var.fr](mailto:varjeunesse_aides@var.fr)

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre au Conseil Départemental d'instruire, de calculer et de décider de l'aide à accorder aux familles varoises susceptibles de bénéficier de séjours de vacances avec hébergement, d'accueils de loisirs sans hébergement, d'activités de loisirs sportives et culturelles de proximité, de sorties scolaires avec nuitées, d'une prime à l'obtention du BAFA-BAFD. Ces informations permettront également de notifier la décision du Conseil Départemental aux intéressés.

Les destinataires des données sont les agents de la Direction de la Culture et de la Jeunesse, Cellule des aides individuelles à la jeunesse, chargés de l'instruction, ainsi que les personnels de la Délégation Citoyenneté et Solidarités Humaines, au titre de leur mission d'accompagnement social. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au : Conseil Départemental du Var Direction de la Culture et de la Jeunesse - Cellule des aides individuelles à la jeunesse 390, avenue des Lices - CS 41303 - 83076 TOULON CEDEX

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.